

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	64 (1991)
<b>Heft:</b>	6
<b>Artikel:</b>	Le parc scientifique sur le site de l'EPFL à Ecublens
<b>Autor:</b>	Oesch, Sébastien
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-129190">https://doi.org/10.5169/seals-129190</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LE PARC SCIENTIFIQUE SUR LE SITE DE L'EPFL A ECUBLENS

LES RELATIONS EPFL-INDUSTRIE : UNE TRADITION DÉJÀ ANCIENNE

A

son échelle, l'Ecole polytechnique de Lausanne a toujours entretenu des liens étroits avec l'industrie. Historiquement, ce constat s'explique peut-être par le fait que, du temps de l'EPUL, beaucoup de professeurs n'occupaient pas des charges à plein temps et partageaient leur activité entre le secteur privé et l'enseignement. A l'époque, le potentiel de recherche de l'Ecole était cependant réduit. La reprise de l'EPUL par la Confédération a élargi le champ des possibilités, notamment à partir de la mise en service de nouveaux bâtiments à Ecublens avec leurs équipements techniques et scientifiques de premier ordre.

Dans le cadre de la planification 1980/84, la Direction de l'EPFL décide d'accorder une priorité au développement des relations avec l'industrie et l'économie.

Sous l'impulsion de ces différents facteurs, la collaboration avec l'industrie s'est développée vigoureusement dès le début des années 80.

En faisant abstraction de l'enseignement, l'effort de recherche déployé à l'EPFL est aujourd'hui déjà largement soutenu par l'industrie, sous forme de mandats, accords de participation ou projets communs dans le cadre de la CERS (Commission pour l'encouragement de la recherche scientifique).

Recherche EPFL Participation de l'industrie et de la CERS par rapport au total			
Finances	env. 22,0 mio	soit	env. 15%
Personnel	env. 230 postes	soit	env. 25%
Locaux (bureaux et laboratoires)	env. 13'000 m <sup>2</sup>	soit	env. 20%

## LE CAST : UN CENTRE D'APPUI SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE À L'INTENTION DES ENTREPRISES

La création du CAST en 1986 a contribué à dynamiser les relations entre l'économie et l'EPFL. Le CAST fonctionne comme organe de liaison entre l'industrie et les unités de l'Ecole. A ce titre il déploie une activité intense d'orientation, de conseil et d'information. Par exemple :

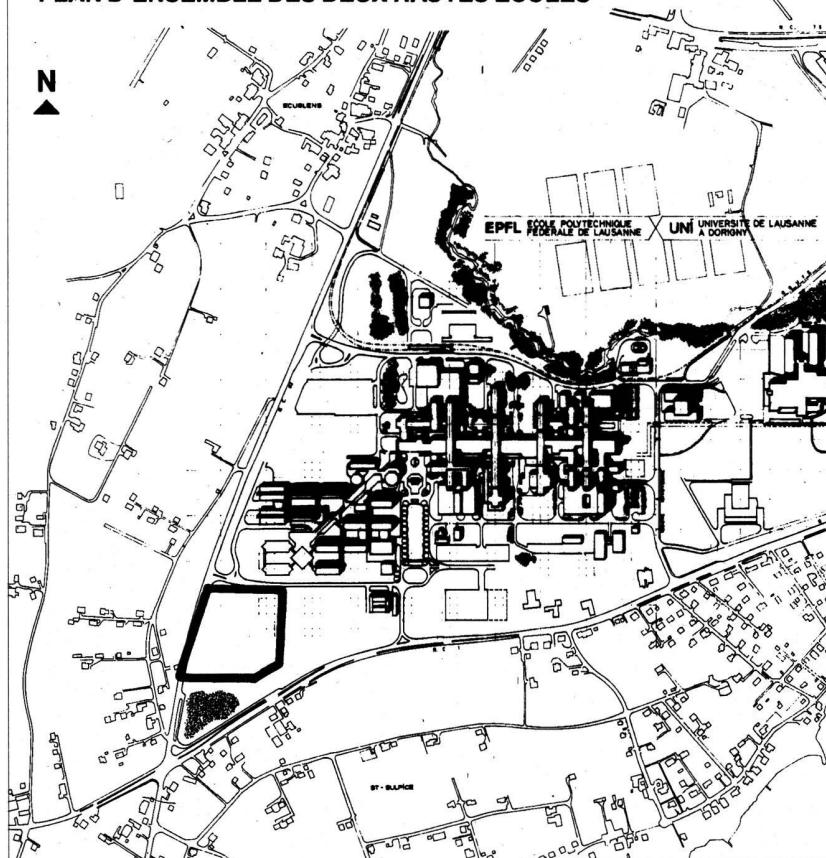
- une entreprise doit résoudre un problème technologique; elle s'adresse au CAST qui établit le contact avec l'unité concernée de l'EPFL, voire avec une autre institution de recherche;
- dans le but de sensibiliser les entreprises aux recherches en cours à l'EPFL, le CAST organise régulièrement

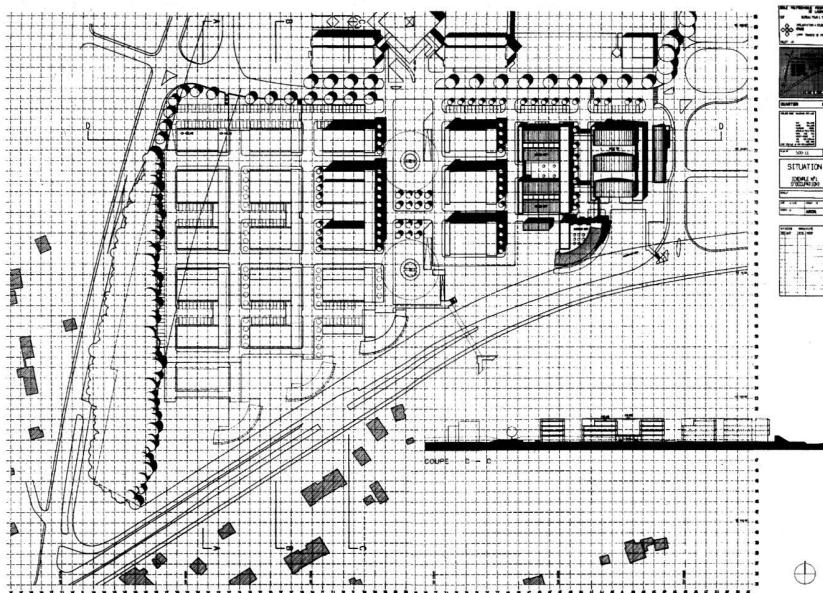
des rencontres EPFL-Economie, où l'activité d'un institut est présentée en détail.

Le CAST est un service de l'EPFL, qui met à disposition l'infrastructure nécessaire à son activité. En revanche, ses frais de fonctionnement sont supportés par les cotisations de l'APLE (Association pour la promotion des liaisons EPFL-Economie), qui réunit plus de cent entreprises, petites et grandes, de Suisse romande, voire de Suisse alémanique.

Récemment, le CAST s'est vu attribuer la mission de centre de coordination suisse pour le programme européen COMETT (Community Program for Education and Training in Technology), qui associe entreprises et Hautes Ecoles dans les domaines de la formation continue et du transfert technologique (voir encadré).

## PLAN D'ENSEMBLE DES DEUX HAUTES ECOLES





## POURQUOI UN PARC SCIENTIFIQUE SUR LE SITE DE L'EPFL?

Bien que les contacts entre l'EPFL et l'économie soient nombreux, ils ne couvrent pas l'ensemble des relations potentielles en matière de transfert de technologie. Actuellement, la majorité des collaborations est basée sur un schéma de contrat de mandat, l'Ecole cherchant la réponse à un problème technologique posé par une entreprise-client. Rares sont les entreprises qui délèguent une équipe pour résoudre le problème ensemble avec les chercheurs de l'Ecole.

L'exemple du Japon montre la dimension économique que peut atteindre le transfert rapide des connaissances des Hautes Ecoles vers l'économie et leur application à de nouveaux produits. C'est ici que se situe le créneau spécifique du parc scientifique sur le site de l'EPFL à Ecublens. Son objectif est de créer un lieu favorisé pour le transfert de technologie entre l'EPFL et l'économie par :

- l'encouragement de la collaboration entre des entreprises constituées et l'EPFL;
- le soutien aux entreprises en formation.

Le transfert de technologie se réalisera principalement par le moyen de recherches en commun entre l'EPFL et l'économie, et par l'étude de leur mise en application industrielle au profit de produits nouveaux.

Conformément à cet objectif, le parc a notamment pour mission :

- de créer un environnement favorable à la naissance d'entreprises;

- d'améliorer la diffusion des technologies de pointe développées à l'EPFL;
- de mettre à disposition des locaux adéquats permettant l'implantation sur le site de l'EPFL d'entreprises ou d'antennes de recherche issues de celles-ci, pour une durée convenue;
- de fertiliser l'enseignement et la recherche par leur confrontation aux problèmes pratiques de la recherche appliquée;
- d'encourager toutes les actions synergétiques entre Hautes Ecoles et économie, en profitant notamment de la concentration de compétences pluridisciplinaires sur le site universitaire de D'Origny-Ecublens;
- de collaborer avec les organismes poursuivant des buts similaires, notamment avec le parc technologique à Yverdon-les-Bains, représenté par Y-Parc SA.

L'implantation d'une entreprise sur le PSE est subordonnée à l'existence d'une collaboration avec l'EPFL, formellement approuvée par la Direction de l'Ecole.

Les activités se limiteront à la recherche et au développement ainsi qu'à la mise au point de prototypes ou de préséries, à l'exclusion de toute production en série.

## STRUCTURE ET PRESTATIONS DU PSE

Le parc est représenté par la «Fondation PSE», qui se charge du financement, de la construction et de la

gérance des immeubles du PSE, en recourant à des capitaux privés. Les relations scientifiques entre les locataires du parc et l'EPFL sont du ressort des organes compétents de celle-ci. En fonction de l'accord de collaboration conclu entre les partenaires, le rôle de l'EPFL peut prendre la forme de contrats de mandat pour des prestations spécifiques jusqu'à des accords de collaboration au financement partagé.

La décision d'admission d'une entreprise ou d'un groupe de recherche au PSE relève du Bureau du Conseil de la fondation, où l'EPFL et la Fondation sont équitablement représentées.

Les locataires du PSE pourront bénéficier des services scientifiques et des équipements sociaux et pédagogiques de l'EPFL (Centre de calcul, réseaux informatiques, bibliothèques, ateliers, auditoires, restaurants,...) en fonction de leur disponibilité et moyennant facturation selon les tarifs en vigueur des prestations payantes.

Le PSE fournira par ailleurs un certain nombre de services, tels que réception, télécommunications, secrétariat, cafeteria,... – l'offre de ces prestations étant adaptée à la demande.

## LA COLLABORATION AVEC Y-PARC

Dès le début de leur lancement, les promoteurs du PSE et d'Y-Parc SA (Parc scientifique et technologique d'Yverdon) ont entretenu des relations étroites de coordination et de collaboration. Les deux opérations sont ainsi parfaitement complémentaires :

- le PSE est axé sur le transfert technologique de l'EPFL vers l'économie; tout locataire du PSE devra être au bénéfice d'un contrat de collaboration avec l'EPFL;
- Y-Parc SA est orienté avant tout sur le marché et la promotion de nouveaux produits et systèmes.

## LE CALENDRIER DE RÉALISATION

Les travaux d'infrastructure débuteront en automne 1991. Un premier bâtiment du PSE, offrant environ 2700 m<sup>2</sup> de surface brute, sera disponible dans le courant de l'année 1993.

Sébastien Oesch